**DISP DE DIJON**

**– *Marché réservé de service d’insertion ayant comme support d’activité la fabrication de pain 2025* –**

**MEMOIRE TECHNIQUE**

*Rappel important :*

* *Le mémoire technique doit obligatoirement être joint à l’offre et doit exclusivement s’appuyer sur la trame proposée ci-après. Il devra être paginé.*
* *L’ensemble des éléments apportés par le prestataire dans son mémoire technique l’engage et sera pris en compte dans la notation de l’offre.*
* *Le mémoire technique (hors annexes) ne doit pas dépasser 10 pages.*
* *Chaque candidat indique dans le mémoire technique le ou les lot(s) sur le(s)quel(s) il se positionne.*

**1-Présentation**

Nom de l'organisme ou raison sociale du candidat (ou du mandataire en cas de regroupement)

Nature juridique

Nom du responsable de l’organisme

Adresse postale

Lot sur lequel se positionne

En annexe, liste des références du prestataire.

**2-Expérience et profil de l’encadrant technique et d’accompagnement socio-professionnel**

Le mémoire technique présente l’équipe (coordination, encadrant technique et accompagnement socio-professionnel). Ce dernier doit à minima comporter l’identité de chaque personne, leurs certifications ainsi que leurs expériences en lien avec le présent marché. Les CV des personnes concernées sont obligatoirement joints en annexe.

**3-Modalités d’accompagnement proposé et de formation**

Le mémoire technique présente les modalités et outils d’accompagnement et de formation des PPSMJ proposés par le prestataire et son articulation avec l’activité de production.

**4-Mode de communication et de coordination**

Le mémoire technique expose comment sont envisagées la communication et la coordination du prestataire avec les établissements et le SPIP dans le cadre du recrutement des bénéficiaires et du suivi socio-professionnel (méthode et outils).

**5-Capacité à faciliter la réinsertion, à leur sortie, des bénéficiaires volontaires**

Le mémoire technique expose les dispositions envisagées pour faciliter la réinsertion du public cible (liens avec les dispositifs de formation et d’emploi extérieurs, partenariats mobilisables…).

**6-Nombre de détenus recrutés**

Le mémoire technique précise le nombre d’embauches estimées (en nombre de personnes et équivalent temps plein (ETP)).

Il indique également le nombre maximal de détenus que votre structure peut prendre en charge dans ce projet d’insertion.

**7- Capacité à respecter les exigences en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire, de qualité environnementale, de développement durable**.

Le mémoire technique explique les mesures et/ou actions que vous mettrez en place pour respecter ces exigences.

Amélioration de votre performance en matière de protection de l’environnement (emballages réutilisables, véhicules propres, dématérialisation etc…)

Gestion de vos déchets (gestion du tri, papier recyclé etc.)